



Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice : 27  
Membres présents : 16  
Suffrages exprimés : 23

République Française

Délibération N° 2022-112

Conseil Municipal du 15 Décembre 2022

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION** : 9 Décembre 2022

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE - K. GAI - G. MIGNON - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FREON - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - P. ORMECHE - S. BROUILLET - W. BOURGEAU - A. DUBRUN - F. GUIRAO - E. CLEMENTEL - C. RAFIN - J. MARTINEAU.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : B. LAFAYE donne pouvoir à K. GAI - M. VILLEGGER donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - J.F. CESSAC donne pouvoir à J.P. DESLIAS - K. PERROIS donne pouvoir à S. BROUILLET - H. ROSARIO donne pouvoir à E. CLEMENTEL - S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN - P. MAURY donne pouvoir à M. H. AUBINEAU

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS** : M.A. CHEVALIER - S. DELIMOGE - P. BERTON - S. BUTET -

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : G. MICHELY

**RAPPORTS ANNUELS DE 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les rapports annuels de 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif (en annexes) qui ont été votés lors du conseil communautaire du 21 septembre 2022 ont été adressés à la commune pour information par les services de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac ;

ACTE A L'UNANIMITÉ :

la présentation des rapports annuels de 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif tels qu'annexés à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le signataire  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE